

PRÉVENTION DES RISQUES INCENDIE

SERVICE DE SÉCURITÉ & ASSISTANCE AUX PERSONNES

Devenir SSIAP 1 AGENT DE SÉCURITÉ INCENDIE

OBJECTIFS


Acquérir les connaissances nécessaires pour assurer les missions d'agents de sécurité incendie et d'assistance aux personnes dans les Établissements recevant du Public (ERP) et Immeubles de Grande Hauteur (IGH).

COMPÉTENCES VISÉES / Être capable

- D'assurer la prévention des incendies et de sensibiliser les employés en matière de sécurité contre l'incendie et d'assistance aux personnes
- De réaliser l'entretien élémentaire des moyens concourant à la sécurité incendie
- D'alerter et d'accueillir les secours extérieurs en cas d'incident
- D'intervenir de façon précoce face aux incendies, d'accompagner l'évacuation du public et de porter assistance aux personnes
- De participer à l'exploitation du PC de sécurité incendie

PUBLIC CONCERNÉ

Agent de sécurité incendie souhaitant travailler en ERP et IGH

 De 4 à 10 personnes

PRÉREQUIS

Capacité à retranscrire des anomalies sur une main courante et à alerter les secours
Aptitude médicale de moins de 3 mois
Titulaire du PSC1 (moins de 2 ans) ou du SST/PSE valide

PROGRAMME

Théorie

60%

Pratique

40%

Le feu et ses conséquences

- La combustion
- Le comportement au feu

La sécurité incendie

- Principes de classement des établissements
- Desserte des bâtiments
- Cloisonnement
- Évacuation
- Désenfumage
- Éclairage de sécurité
- Moyens de secours

Les installations techniques

- Installations électriques
- Ascenseurs et nacelles
- Les colonnes sèches et humides
- Installations fixes d'extinction automatique
- Le système de sécurité incendie (SSI)

Le rôle et les missions des agents de sécurité incendie

- Les consignes de sécurité et la main courante
- Les rondes de sécurité et la surveillance des travaux
- La mise en œuvre des moyens d'extinction
- Appel et réception des services publics de secours
- Sensibilisation des occupants
- Visites et mises en situation d'intervention : ERP avec SSI et IGH

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

14h tous les 36 mois



DURÉE 67h (hors examen) / Groupe

LIEU Intra ou inter-entreprise

PROFIL DES INTERVENANTS

Formateur titulaire du SSIAP 2 ou du SSIAP 3

MODALITÉ D'ÉVALUATION

- Une épreuve écrite QCM
- Une épreuve pratique (ronde avec anomalies et sinistres) L'examen se déroule devant un jury présidé par le directeur départemental des services d'incendie et de secours ou son représentant.

METHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques / Alternance entre théorie et mise en situation
Présentation Power Point / Vidéo

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- un volet de désenfumage
- un clapet coupe-feu
- blocs d'éclairage de sécurité,
- système de sécurité incendie cat.A
- extincteurs (eau, poudre, CO2)
- aire de feu
- robinet incendie armé ...

DOCUMENTS PÉDAGOGIQUES

Remise d'un livret « SSIAP 1 Agent de sécurité incendie » reprenant le contenu de la formation à chaque apprenant

ATTRIBUTION FINALE

Diplôme SSIAP 1
Attestation de fin de formation

TEXTES APPLICABLES

Arrêté du 25 juin 1980
Arrêté du 30 Décembre 2011
Arrêté du 02 Mai 2005